

## *Dégel du point d'indice En ce début d'été, il était plus que temps !*

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** prend acte de la revalorisation du point d'indice annoncée par le ministre de la Transformation et de la Fonction Publique. Cette augmentation de 3,5 %, à compter du 1er juillet, ne compense que très partiellement les pertes de pouvoir d'achat que subissent les agents depuis bientôt 10 ans.

La **CFTC** souligne que c'est insuffisant au regard de l'inflation actuelle que nous connaissons et surtout au regard de celle projetée dans les mois à venir.

La **CFTC** réclame l'ouverture de véritables négociations sur les perspectives de revalorisation des rémunérations des agents publics à court et moyen terme ainsi que sur la dynamique des parcours de carrière.

La **CFTC**, force de proposition sur l'amélioration du pouvoir d'achat, propose que les employeurs publics prennent en charge pour leurs agents :

- La Protection Sociale Complémentaire, y compris la prévoyance, à hauteur de 100% des coûts engendrés.
- Une augmentation significative des moyens affectés à l'action sociale en s'inspirant de modèles existants par ailleurs, qui sont plébiscités par ceux qui en bénéficient.

La **CFTC** a bien noté les mesures additionnelles évoquées lors de la conférence salariale :

- La reconduite de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA),
- La révision de la grille de début de carrière pour les catégories B pour limiter l'effet d'écrasement,
- L'assouplissement du forfait mobilité durable.

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** appelle à une juste refondation de notre système de santé et la création d'un véritable service public de santé et à la reconnaissance de l'ensemble des professionnels à la hauteur de leur **valeur sociale et humaine**.

### *Vos contacts*

Patrick MERCIER 06.19.99.35.33

[pmercier@cftc-santesociaux.fr](mailto:pmercier@cftc-santesociaux.fr)

*La Fédération CFTC Santé Sociaux, syndicat de construction sociale,  
Est présente tous les jours à vos côtés pour défendre vos intérêts  
Et vous conseiller dans vos démarches*